

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'AMICALE EPERNON
Procès verbal du 29/01/2016

Présents : Mmes KEKENER (EdS), GOUIN (aïki-taï-do), WIESNIEWSKI (tir à l'arc), CORBIN (volley), PIERRE (trésorière), LHOPITEAU (rando) ; Mrs BARRIERE (judo), GRELET (foot), HERBAULT (rando), CARLIER (athlé), COLETTE (athlé), TRAVERS (foot), THEVENOT (basket), LEMOINE (body), FAURE (rando), POISSONNIER (tennis), BERRY (tennis), LEFRANC (Volley), CHAUVEAU (Hand), FISCHER (trésorier adjoint).

Excusés : Mrs SAUVETRE (basket), WELCH (Tir à l'arc), LEMONNIER (judo), HARDOUIN (vice-président).

Absents : sections boxe, yoga, tennis de table ; Mrs LIGNEAU (rando),

Auditeurs libres (ne prenant pas part au vote) : Mme LHOPITEAU (rando) et Mr COLETTE (athlé)

Ouverture de la séance à 20h08, par le président Mr Grelet.

1. CNDS

3 dossiers présentés pour 2014/2015 :

- Volley : 500€
- Tennis : 450€
- EDS : refusé
- Handball : pour le tournoi 1^{er} mai a obtenu, de la part du Département, 750€.

2. Site internet

Le site est en ligne depuis le début de semaine. Les sections qui ont participé à la formation ont reçu leurs identifiants. Une autre réunion aura lieu le jeudi 4 février 2016 à 19h30 dans la salle de réunion du complexe du Closelet.

3. Nouvelles activités périscolaires

Bernard a rencontré Mr LE LOUREC. Le souhait est que les 6 écoles de la communauté de communes soient intégrées au dispositif. Il y aura une subvention (cf. planning de répartition).

4. Déduction fiscale

Les impôts vont bientôt arrivés !!!

Les gens ont le droit à la déduction fiscale que s'ils ne se font pas remboursés les kilomètres par la section. Un dirigeant qui emmène au moins trois pratiquants dans son véhicule, un éducateur qui œuvre bénévolement ou un dirigeant accompagnateur d'arbitres, peuvent bénéficier du programme. Chaque responsable de section est tenu de vérifier la teneur des informations transmises pour signature au Président de l'Amicale.

5. Service civique

Bernard a suivi la formation-tuteur sur une journée en janvier. Une deuxième journée est prévue en mars. Pour employer une personne en service civique, il faut obligatoirement avoir un tuteur. Une personne au sein de l'Amicale est suffisante, puisque de toute façon c'est l'Amicale qui le prendrait. Réservé aux jeunes de 16 à 25 ans, les jeunes doivent avoir un projet que doit intégrer. L'Etat lui verse 467.34€ par mois, la structure d'accueil reçoit 106.31€ mais en dépense environ 100.

Les incompatibilités : pas de tâches administratives ou logistiques indispensables au fonctionnement courant, pas d'action relevant d'une profession réglementée en autonomie, pas de contact avec un public fragile sans encadrement. Durée : 6-9 mois.

6. Assemblée générale en novembre

Prochaine AG est une olympiade. Chaque section doit réaliser une assemblée générale et élire un bureau pour 4 ans.

7. Stages pendant les congés et manifestations

Judo : en avril ;

Volley : une journée en février, une journée en avril une semaine en juillet et une en août ;

Tir à l'Arc : en avril ; demande faite attendant une réponse ;

Football : en avril ;

Le soucis est de savoir qui va être prioritaire sur les périodes de vacances.

Faites remonter vos problèmes de réservation de structures le plus vite possible.

8. Equipements

Les barnums commencent à fatiguer. Bernard sollicite l'accord du CODIR pour renouveler à moitié le matériel.

VOTE : **Pour : 18** **Contre : 0** **Abstention : 0**

9. Logiciel de comptabilité

Bernard voit avec Hubert pour fixer un rendez-vous de présentation. A suivre.

10. Mutuelle obligatoire pour les employés

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'employeur se doit de proposer une mutuelle à ses employés qui sont libres de choisir d'adhérer ou pas.

L'Amicale a choisi le Crédit Mutuel. Le coût pour l'employeur est à hauteur de 50%.

11. Fréquentation des infrastructures

Si les communes aux alentours ne participent pas financièrement à l'adhésion de leurs concitoyens à l'Amicale, Bernard propose de soumettre l'idée aux communes, de nous mettre une salle à disposition de manière gracieuse.

12. Boxe

Gala de boxe savate le 13 février 2016 : participation de 5 boxeurs nationaux.

Des invitations ont été adressées aux sections qui ont donné le nom de sponsors.

13. Questions diverses

Fête des bénévoles : 2 juillet 2016. Fabrice va faire partir un mail dans la semaine.

Idée : monter une équipe de max. 10 personnes

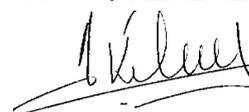
- Course d'orientation
- bubble-foot
- 3 structures gonflables diverses
- Des structures pour les enfants
- Repas en fin de journée

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h27.

Bernard GRELET

Le Président

Audrey KEKENER



La Secrétaire